

L'aménagement régional à la lumière des résultats du recensement

Le ralentissement de la croissance régionale semble conforter les objectifs démographiques du Schéma directeur de la région d'Ile-de-France (SDRIF). Les évolutions locales sont-elles cependant toujours en phase avec les souhaits des aménageurs ? À partir des résultats du dénombrement, il est possible d'esquisser un premier bilan des évolutions au sein des départements et dans les secteurs participant aux territoires prioritaires du contrat de plan État-Région 2000-2006.

À l'échelon de la région, le ralentissement de la croissance démographique (+0,30 % l'an entre 1990 et 1999 contre +0,71 % entre 1982 et 1990) conforte les orientations du schéma directeur qui table sur un rythme moyen de +0,41 % sur la période 1990-2015.

Un ralentissement en phase avec le SDRIF

L'Ile-de-France n'a accueilli que 15 % de la croissance nationale contre 25 % auparavant. Elle se développe à un rythme inférieur à la moyenne nationale et son poids en France, stable à un peu moins de 19 % depuis les années 60, a légèrement fléchi (18,8 % en 1990, 18,7 % en 1999). Mais contrairement aux hypothèses du SDRIF, ce ralentissement s'est opéré dans un contexte économique difficile. La conjoncture économique, particulièrement défavorable de 1991 à 1997 a fortement creusé le déficit migratoire entre la région et le reste du monde [1]. Aussi, une reprise démographique soutenue, semblable à celle des années 80, n'est pas à écarter si l'embellie économique de ces deux dernières années persiste et profite à l'Ile-de-France.

Des évolutions locales contrastées

Les évolutions départementales sont aussi en deçà des objectifs, à l'exception notable des Hauts-de-Seine, département qui se développe plus vite que prévu (+ 0,30 % l'an contre + 0,19% proposé par le SDRIF entre 1990 et 2015). La Seine-et-Marne enregistre le ralentissement souhaité. En revanche, la croissance est nettement plus faible que prévue dans l'Essonne (+ 0,50 % l'an contre + 0,82 %), dans le Val-de-Marne et en Seine-Saint-Denis [2]. Globale-

Les objectifs démographiques du Schéma directeur

Après une large concertation auprès des collectivités territoriales, et compte tenu des orientations de la politique nationale d'aménagement du territoire, l'État a défini, en 1994, dans le schéma directeur régional, les axes d'une croissance maîtrisée de l'Ile-de-France dans le souci d'améliorer les conditions de vie des Franciliens. Aussi, les objectifs de population fixés à l'échelon régional puis déclinés par secteur ne doivent pas être considérés comme des prévisions mais comme des référents aux actions d'aménagement.

ment, le desserrement du centre de l'agglomération se maintient au niveau peu élevé des années 90.

À l'échelle des secteurs du SDRIF, les évolutions sont plus contrastées. En Seine-Saint-Denis, si Le Bourget tire son épingle du jeu en confortant une légère croissance, le dépeuplement s'aggrave sur la Plaine Saint-Denis et sur le secteur contigu du pôle des universités.

Évolutions très contrastées dans le Val-de-Marne, positives dans le secteur Arcueil-Cachan qui cesse de perdre des habitants, sur Nogent qui en gagne à nouveau ainsi qu'au sud de la Seine-Amont où le dépeuplement s'atténue. Mais à l'inverse, la Seine-Amont-Nord reste déficitaire, et, surtout, les secteurs de Créteil et Champigny, en perte de vitesse, enregistrent un recul de leur population. À Villecresne-Santeny, la croissance se ralentit très fortement.

Dans les Hauts-de-Seine, les situations sont plus favorables. Le maintien du dépeuplement dans la couronne périphérique sud et la stagnation de la Boucle nord contrastent avec la reprise spectaculaire enregistrée sur la couronne périphérique nord, le regain du secteur sud ou le développement de Nanterre-La Défense.

Quelques clés d'interprétation des évolutions démographiques

Le dénombrement fournit des informations sur la population sans double compte, les logements —en distinguant les résidences principales, secondaires, les logements occasionnels et les logements vacants— et la taille des ménages. En l'état actuel des données disponibles, il est encore difficile de comprendre ce qui se passe dans le parc de logement ou ce qui régit l'évolution de la taille des ménages, éléments décisifs de l'évolution des populations locales. Aussi est-il nécessaire de garder en mémoire quelques clés d'interprétation.

Le parc de logement : son évolution relève de l'importance respective de la construction et du renouvellement dont le détail n'est pas encore fourni par le recensement.

La vacance recouvre différentes formes : elle peut être liée à la mise en service de logements neufs non encore occupés, à la mobilité des ménages, à des travaux de réhabilitation ou d'amélioration, à une désaffectation en attente de démolition ou à une rétention volontaire hors du marché. Le recensement, qui ne distingue pas ces différentes formes, approche l'évolution de la vacance avec un certain aléa. Il n'est pas toujours assuré de considérer comme logement inoccupé un logement vide (occupants absents ?), ni aisé de le classer en logement vacant, résidence secondaire ou occasionnelle. La baisse probable du taux d'exhaustivité entre les deux derniers recensements pourrait s'être accompagnée d'une surévaluation de la vacance.

La taille des ménages : de façon générale, elle tend à baisser compte tenu du vieillissement de la population et de l'éclatement des structures familiales. Cependant, des facteurs locaux sont susceptibles d'amplifier cette baisse ou au contraire de la contrer.

Une forte décohabitation amplifie la baisse. Plus l'urbanisation aura été forte dans un secteur une vingtaine d'années auparavant, plus nombreux seront les départs de jeunes de chez leurs parents (cas de beaucoup de communes de villes nouvelles). Le ralentissement de la construction contribue aussi à accélérer la baisse de la taille des ménages (moins d'arrivées de familles, vieillissement des ménages). Dans les secteurs d'urbanisation récente, une réorientation de l'offre de nouveaux logements vers des logements de tailles plus réduites peut générer l'arrivée de ménages plus petits.

Parmi les facteurs susceptibles de contrer la baisse de la taille des ménages, la construction massive de grands logements contribue à l'installation et l'agrandissement sur place des familles. De façon générale, la construction a d'autant plus d'impact dans un secteur, qu'elle est significative au regard du parc existant et que les nouveaux logements sont plus grands que les anciens. Autre facteur : les regroupements de population étrangère, dont les familles sont plus nombreuses. La population étrangère est particulièrement concentrée au nord de Paris, dans la banlieue nord, nord-est, et le long de la vallée de la Seine. Cette implantation renvoie à la localisation d'un habitat de mauvaise qualité, d'Hlm ou de zones industrielles. Dans certains secteurs la proportion d'étrangers augmente suite aux départs de Français (banlieue nord-est entre 1982 et 1990). Dans d'autres, le nombre d'étrangers augmente plus vite que celui des Français, comme dans certaines communes de villes nouvelles. Sur la période récente, les informations disponibles ne permettent pas d'étayer ce point, mais ce facteur est susceptible de continuer à jouer dans les secteurs où la part des étrangers est importante [4].

À Paris, le dépeuplement s'accroît au centre et se ralentit à l'ouest.

En Grande couronne, seuls les secteurs 1 (partie Val-de-Marne) et 4 de Marne-la-Vallée et d'Armainvilliers voient leur croissance accélérer, à Argenteuil, le dépeuplement est stoppé ; partout ailleurs le ralentissement est de forte amplitude, particulièrement dans les villes nouvelles. Elles continuent toutefois à canaliser 31 % de la croissance régionale, contre 36 % entre 1982 et 1990.

Dans certains secteurs, enfin, le ralentissement démographique conduit au dépeuplement : Coteaux de Seine, Orge-Seine et Mantois. De façon générale, les secteurs qui ont progressé plus rapidement que prévu dans le SDRIF sont plutôt situés à l'est le long de la Francilienne et autour de Marne-la-Vallée (Frange ouest, Yerres-Bréon, Armainvilliers, Jablines) et à l'ouest aux abords de Saint-Quentin-en-Yvelines (Val de Gally, Houdan, Montfort et vallée de Chevreuse). S'y ajoutent les secteurs du Vexin, de Nemours et Fontainebleau [3].

Des explications diverses

Les explications de ces tendances renvoient à l'évolution du parc de logement, de la vacance ou encore de la taille des ménages. Elles diffèrent selon les secteurs. En l'état actuel des données disponibles du recensement, s'il n'est pas possible de rendre compte finement des mécanismes à l'œuvre (évolution des structures familiales, de la population étrangère, des profils des migrants...), quelques clés d'interprétation peuvent toutefois être données (voir l'encadré ci-contre).

Plutôt que de couvrir l'ensemble des 94 secteurs de suivi du SDRIF (ces secteurs renvoient à un découpage statistique commun à la DREIF et à

L'aménagement
régional à la lumière
des résultats
du recensement

Données du dénombrement de 1999 dans les secteurs de suivi du SDRIF
concernant les territoires prioritaires du contrat de plan État-Région 2000-2006

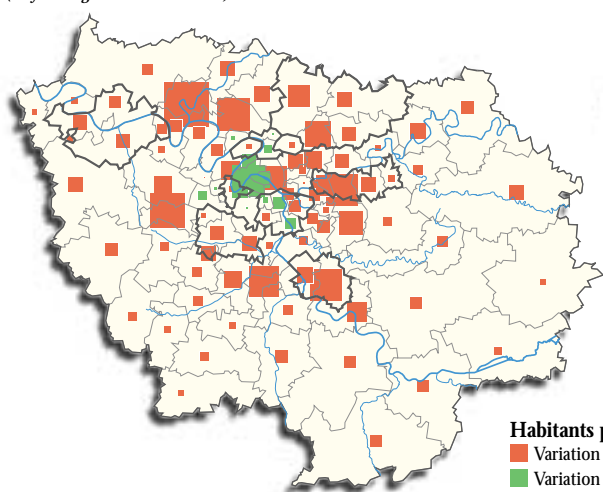
Territoire*	Secteurs SDRIF	Population	Logements	Résidences principales	Logements vacants	res.second. log. occas.	% logements vacants	Taille moy. des ménages	Évolutions annuelles 82-90 et 90-99		
									population	solde naturel	solde mig.
1	Plaine Saint-Denis 90	207301	90067	81848	6093	2126	6,8	2,46	-286	2248	-2534
	99	195500	90018	78602	9849	1567	10,9	2,41	-1310	2304	-3619
	Pôles des universités 90	118640	45073	41964	2531	578	5,6	2,8	-25	1352	-1377
2	99	116440	46172	41477	4378	317	9,5	2,78	-244	1377	-1623
	Pôle du Bourget 90	161862	64225	59279	3658	1288	5,7	2,69	204	1358	-1154
3	99	165260	67589	61729	4978	882	7,4	2,63	377	1647	-1308
	Boucle nord 90	265174	118959	108438	7353	3168	6,2	2,4	156	2170	-2014
4	99	265408	125687	111311	12134	2242	9,7	2,35	26	2554	-2554
	Créteil-St-Maur 90	172920	70883	66584	3025	1274	4,3	2,59	727	1469	-742
5	99	171112	76225	70031	5127	1067	6,7	2,4	-201	1462	-1677
	Arcueil-Cachan 90	129446	55774	52205	2528	1041	4,5	2,4	-159	766	-925
6	99	130125	61040	55253	4649	1138	7,6	2,27	75	895	-806
	L'Hay-les-Roses-Rungis 90	103382	38581	36550	1352	679	3,5	2,61	325	888	-563
7	99	106678	42777	40176	2048	553	4,8	2,5	366	958	-593
	Seine amont nord 90	172138	73122	67360	4203	1559	5,7	2,49	-631	1378	-2009
8	99	166112	75273	67732	6356	1185	8,4	2,38	-669	1401	-2119
	Seine amont sud 90	119039	47479	44356	2506	617	5,3	2,64	-590	1011	-1601
9	99	117752	50188	45661	3977	550	7,9	2,54	-143	1118	-1254
	Confluent marne 90	86404	41654	37942	2517	1195	6	2,26	677	572	105
10	99	90433	45955	41451	3391	1113	7,4	2,17	447	702	-264
	SIEP du Mantois 90	85987	29918	27769	1560	589	5,2	3,02	954	1052	-98
11	99	85323	32038	29281	2413	344	7,5	2,86	-74	959	-1033
	Vexin yvelinois 90	40920	15609	13640	856	1113	5,5	2,91	670	299	371
12	99	45714	18244	16134	1120	990	6,1	2,78	532	351	181
	Asemav et Mureaux 90	78548	27716	25243	1640	833	5,9	3,05	922	962	-40
13	99	78831	29683	26608	2408	667	8,1	2,91	31	807	-776
	Secteur de Verneuil 90	22562	8147	7607	323	217	4	2,92	471	176	295
14	99	25402	9914	9126	497	291	5	2,74	315	202	113
	Plateau de Saclay (78)90	15313	5150	4826	213	111	4,1	2,93	135	115	20
15	99	15820	5617	5257	248	112	4,4	2,75	56	109	-53
	Plateau de Saclay (91)90	92273	35544	32704	1598	1242	4,5	2,74	870	612	258
16	99	96387	39665	36634	2023	1008	5,1	2,55	457	667	-210
	Nord-Centre-Essonne 90	160561	59462	56088	2272	1102	3,8	2,78	975	1751	-776
17	99	161585	65368	60938	3434	996	5,3	2,59	114	1643	-1534
	Val de Seine 90	269763	135170	120426	9287	5457	6,9	2,2	165	1663	-1498
18	99	278782	143207	127750	10772	4685	7,5	2,15	1001	1994	-1070
	Dammartin-en-Goële 90	34883	11565	10747	512	306	4,4	3,22	1037	259	778
19	99	40044	14358	13446	663	249	4,6	2,95	573	298	275
	Marne nord (nord) 90	48282	17441	16317	802	322	4,6	2,93	869	296	573
20	99	53873	21240	19541	1378	321	6,5	2,72	621	359	262
	Seine-St-Denis N-E 90	197694	68007	63763	3402	842	5	3,04	2700	2275	425
21	99	200321	72631	67191	4778	662	6,6	2,92	292	2149	-1858
	SIEVO 90	235545	79760	75293	3108	1359	3,9	3,08	1993	2691	-698
22	99	242430	85898	79863	5014	1021	5,8	2,99	764	2649	-1888
	Marne-la-Vallée Sect. 1(93) 90	90979	33203	31110	1516	577	4,6	2,86	1871	1054	817
23	99	96896	39046	35427	3130	489	8	2,67	657	1104	-447
	Secteur 1(94) 90	36566	14254	13118	676	460	4,7	2,7	297	189	108
24	99	41632	16606	15468	899	239	5,4	2,62	563	297	254
	Secteur 2 90	78952	25870	24395	1039	436	4	3,19	3969	1254	2715
25	99	85128	30098	28220	1477	401	4,9	2,98	686	1211	-525
	Secteur 3 90	17400	5829	5308	293	228	5	3,24	990	77	913
26	99	30378	11034	10257	560	217	5,1	2,93	1441	212	1231
	Secteur 4 90	5242	1874	1640	108	126	5,8	3,16	247	22	225
27	99	11884	5022	4224	717	81	14,3	2,81	738	78	660
	Sénart 90	77294	24443	23065	985	393	4	3,32	3992	717	3275
28	99	86011	29652	27860	1507	285	5,1	3,05	968	954	15
	Seine-rive-droite 90	65499	24626	22926	1175	525	4,8	2,78	1150	526	624
29	99	68485	28168	24960	2722	486	9,7	2,68	332	667	-373

Source : Insee, recensement de 1999, dénombrement (données définitives pour la population, provisoires pour les logements)

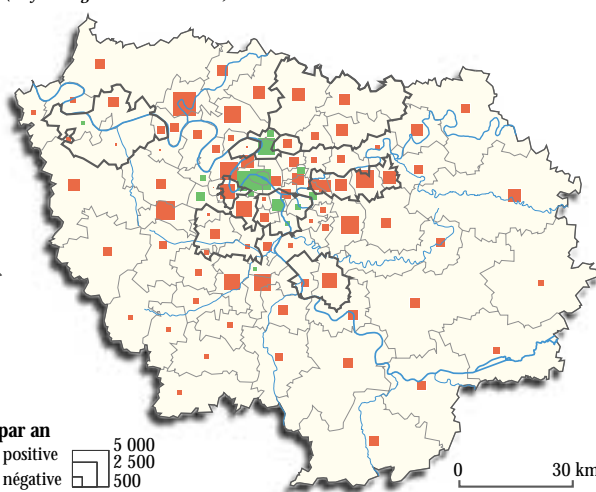
* Territoires du contrat de plan État-Région : 1- Plaine Saint-Denis. 2- Plaine de France. 3- Boucle de Gennevilliers. 4- Vallée de la Bièvre et Seine-Amont. 5- Vallée de la Seine Aval. 6- Massy-Saclay. 7- Val-de-Seine. 8- Roissy. 9- Ville nouvelle de Marne-la-Vallée. 10- Ville nouvelle de Sénart.

Évolution de la population par secteur du SDRIF

Variation annuelle entre 1982 et 1990
(Moyenne régionale : + 73 400 l'an)



Variation annuelle entre 1990 et 1999
(Moyenne régionale : + 32 400 l'an)

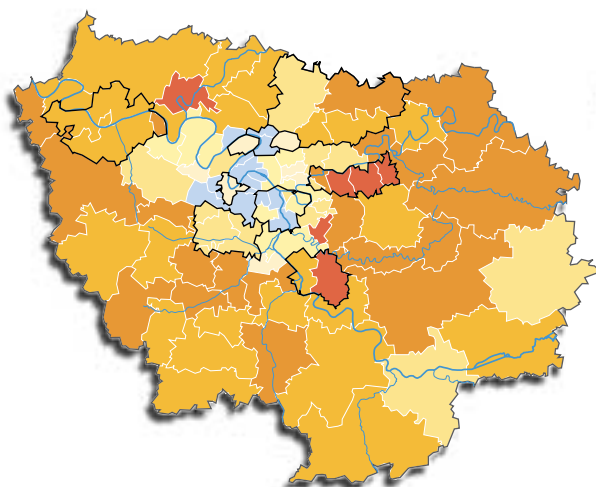


Habitants par an
■ Variation positive
■ Variation négative

5 000	5 000
2 500	2 500
500	500

0 30 km

Taux annuel d'évolution entre 1982 et 1990

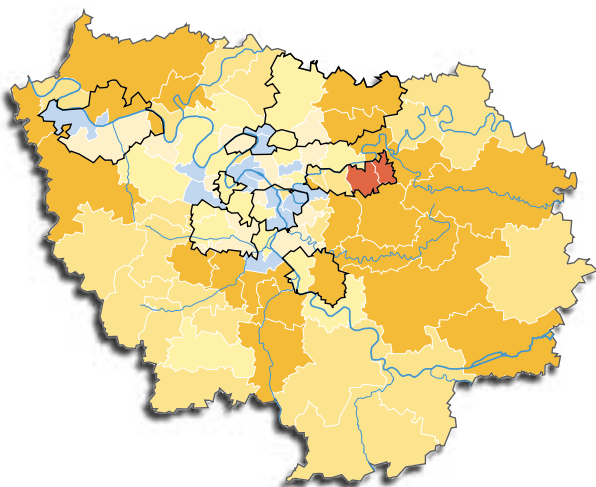


0 +0,2 +0,5 +1,1 +2 +4 (%)

Moyenne régionale : + 0,71% l'an

Source : INSEE, Recensements 1982, 1990, 1999
© SIGR/Studio Iaurif

Taux annuel d'évolution entre 1990 et 1999



0 +0,2 +0,5 +1,1 +2 +4 (%)

Moyenne régionale : + 0,30% l'an

0 30 km

l'Iaurif qui coïncide avec le découpage des schémas directeurs locaux), cette présentation se limite à l'examen de ce qui se passe dans les dix territoires prioritaires du contrat de plan État-Région. Ces derniers, délimités ici comme un regroupement de secteurs de suivi du SDRIF entiers, présentent tous des enjeux particuliers, que ce soit en termes de régénération urbaine et sociale (Plaine de France, Boucle de Gennevilliers, Seine-Amont, Plaine Saint-Denis, Mantois), de potentiel de développement (villes nouvelles de Sénart et Marne-la-Vallée), de rayonnement régional (Roissy, Massy-Saclay) ou de projet de réorientation d'activités (Val-de-Seine).

Les territoires périphériques

• Marne-la-Vallée reste dynamique

Le fort ralentissement dans les secteurs centraux (surtout le secteur 2) contraste avec la reprise dans le secteur 1 (partie Val-de-Marne) et l'accélération de la croissance dans le 4 (+6,1 % à +9,5 % l'an). Avec des rythmes de croissance annuels supérieurs à 6 % l'an, les secteurs 3 et 4 sont de loin les plus dynamiques en Ile-de-France.

Les plus fortes évolutions reposent essentiellement sur la construction (effondrement dans le secteur 2 ; accélération dans le secteur 4). L'incidence des autres facteurs est toutefois loin d'être marginale. La taille des ménages qui augmentait dans les années 80 dans les secteurs 2, 3 et 4, y enregistre de très forts reculs. C'est ce qui explique le léger fléchissement de croissance dans le secteur 3.

À l'encontre de cette tendance, la baisse de la taille des ménages se ralentit sur Noisy-le-Grand et y induit une légère reprise. La vacance de mise en service s'est, par ailleurs, fortement

développée dans le secteur 4 (5,8 % en 1990, 14,3 % en 1999). Elle contribue, avec la baisse de la taille des ménages, à y tempérer le *boom* de la construction.

• Sénart, la croissance s'arrête

La croissance s'effondre sur Sénart (6,6 % l'an à 0,8 %) et se ralentit nettement sur Seine-rive-droite. Il n'y a plus guère d'arrivées nettes de population à Sénart, et les départs l'emportent désormais sur les arrivées à Seine-rive-droite.

À Sénart, la chute de la croissance tient à 70 % au ralentissement dans la croissance du parc de logement. La taille des ménages, après la hausse observée dans les années 80, recule et la vacance s'accroît légèrement.

Le ralentissement de Seine-rive-droite tient pour l'essentiel à la forte hausse de la vacance (4,8 % en 1990, 9,7 % en 1999).

• Seine-Aval : fort ralentissement au sud

Le ralentissement est très fort dans la partie sud du territoire où le déficit migratoire se creuse. Le Mantois glisse vers le dépeuplement et le secteur des Mureaux ne se développe plus.

La baisse de la construction explique 60 à 70 % de ces ralentissements. La vacance y augmente de deux points.

Dans les secteurs du Vexin et de Verneuil, la construction reste soutenue mais la baisse de la taille des ménages s'accélère.

Dans le Vexin yvelinois, la tendance à la transformation de résidences secondaires en résidences principales tend à s'essouffler et participe moins que par le passé au développement démographique du secteur.

• Roissy reste dynamique à l'est

Le ralentissement est très marqué dans le secteur de Dammartin-en-Goële (+ 3,4 % l'an à + 1,5 %) et sur

le nord-est de la Seine-Saint-Denis qui ne se développe plus guère.

À l'est du Val d'Oise la croissance s'affaiblit (+ 0,3 %). La partie seine-et-marnaise qui garde des échanges migratoires positifs, reste la plus dynamique.

À Dammartin, la chute de la construction explique 60 % du ralentissement. L'accélération à la baisse de la taille des ménages en explique le quart.

Au nord du SIEP Marne-nord, la baisse de la taille des ménages s'accélère et la vacance, après avoir reculé dans les années 80, augmente (4,6 % à 6,5 %).

À l'est du Val d'Oise, le ralentissement tient pour l'essentiel à la progression de la vacance (3,9 % à 5,8 %).

Au nord-est de la Seine-Saint-Denis, l'ensemble des facteurs contribuent au coup de frein et principalement l'évolution plus modérée du parc de logements.

• Massy-Saclay : une croissance modérée sur le plateau

La croissance est stoppée dans le SIEP de Nord-Centre-Essonne et se ralentit sur le plateau de Saclay où le solde migratoire est devenu négatif. La construction recule légèrement sur l'ensemble du territoire et la taille des ménages baisse un peu plus vite. Le SIEP se caractérise en outre par une hausse de la vacance (de 3,8 % à 5,3 %).

Les territoires centraux

• Val de Seine en légère reprise

La reprise du Val de Seine (de + 0,06 % l'an à + 0,34 %) s'appuie sur une croissance naturelle en légère hausse et un déficit migratoire réduit. Elle provient d'une stabilisation de la part du parc inoccupé après la hausse des années 80.

L'aménagement
régional à la lumière
des résultats
du recensement

• **La boucle de Gennevilliers
reste stationnaire**

Le secteur reste stable. La croissance naturelle s'est renforcée mais le déficit migratoire s'est creusé. L'effort de construction s'est pourtant accru (le parc de logement augmente de + 0,6 % l'an contre + 0,3 % entre 1982 et 1990). La forte hausse de la vacance (de 6,2 % à 9,7 %) a contenu l'évolution du nombre de ménages.

• **La Plaine Saint-Denis :
le dépeuplement s'accélère**

Le dépeuplement s'accélère de façon plus marquée sur la Plaine Saint-Denis (- 0,14 % à - 0,65 % l'an) que dans le pôle des universités (de - 0,02 % à - 0,21 %).

La croissance naturelle s'est légèrement renforcée mais le déficit migratoire s'est creusé.

Le nombre de logements n'a pas augmenté sur la Plaine Saint-Denis et seulement faiblement sur le pôle des universités. Sur ce territoire en pleine

restructuration, la vacance progresse fortement : de 4,8 % à 9,7 % en Plaine Saint-Denis et de 5,6 % à 9,5 % dans le pôle des universités. Dans ces deux secteurs, la baisse de la taille des ménages reste très faible en raison sans doute d'une présence étrangère forte.

• **La Plaine de France :
croissance modérée**

La légère croissance du pôle du Bourget se confirme (0,13 % à 0,21 % l'an). La croissance naturelle augmente et le déficit migratoire se creuse modérément, en dépit d'une hausse un peu plus soutenue du parc de logements. L'augmentation de la vacance (5,7 % à 7,4 %) a amorti cette progression. La taille des ménages baisse faiblement.

• **La Seine-Amont :
évolutions contrastées**

Le ralentissement est marqué à l'est : le secteur de Créteil-Saint-Maur perd des habitants (+ 0,4 % l'an à

- 0,12 %) ; la croissance se ralentit autour du confluent de la Marne. Dans le secteur nord de Seine-Amont, le dépeuplement se creuse légèrement. À l'opposé, le dépeuplement se ralentit sensiblement au sud de Seine-Amont (- 0,48 % à - 0,11 %) et le secteur d'Arcueil-Cachan cesse de perdre des habitants. Seuls les secteurs de Confluent Marne et l'Hay-les-Roses-Rungis (stable à + 0,35 % l'an) enregistrent donc une faible croissance.

La vacance gagne sur le territoire, surtout sur Arcueil-Cachan, Créteil-Saint-Maur, Seine-Amont sud et nord. La baisse de la taille des ménages s'accélère à Créteil, au Confluent de la Marne et à Arcueil-Cachan. C'est, en dépit de ces évolutions, le redressement de la construction dans le sud de Seine-Amont et à Arcueil-Cachan qui permet d'améliorer la situation démographique des deux secteurs.

Pour en savoir plus

- [1] Fort ralentissement de la croissance démographique en Ile-de-France, Note rapide Population et Modes de vie n° 30, Iaurif, juillet 1999.
- [2] La population des départements franciliens de 1851 à 1999, Note rapide Population et Modes de vie n° 31, Iaurif, juillet 1999.
- [3] Recensement 1999 : impact sur l'aménagement régional, bilan SDRIF 1990-1999, F. Renvoisé, P. Rohaut, L. Armand, *in* Cahier de la cellule économique n° 50, décembre 1999.
- [4] Habitat modeste, emploi industriel et présence étrangère, *in* Atlas des Franciliens, Recensement de la population de 1990, Tome 2, p. 72, Insee /Iaurif, 1992.